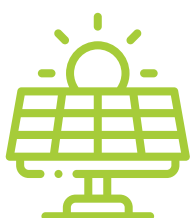
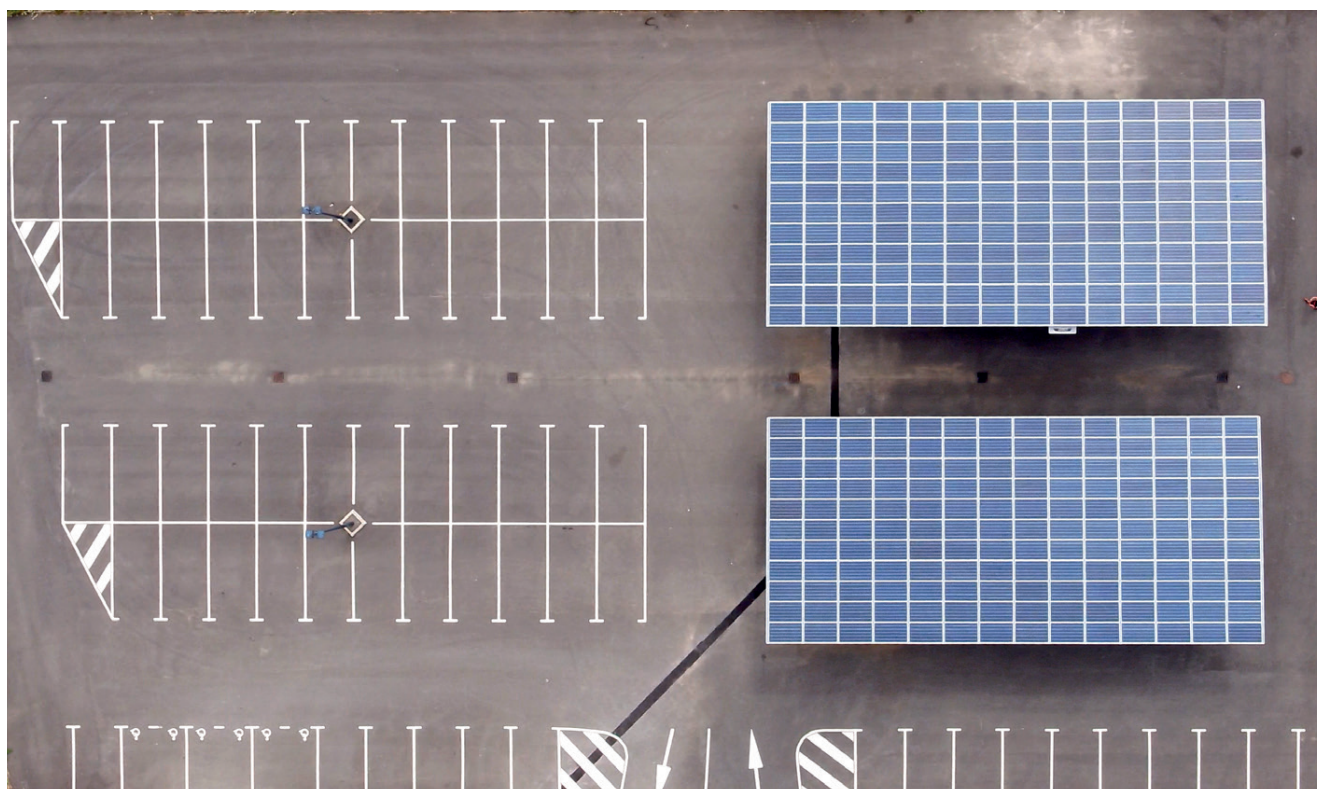


Création de la Société d'Economie Mixte (SEM)

CÉNOVIA ÉNERGIES



Pour des investissements en faveur des énergies renouvelables sur Le Mans Métropole

DOSSIER DE PRESSE

Création de la Société d'Economie Mixte (SEM) CÉNOVIA ÉNERGIES en faveur des investissements dans les énergies renouvelables sur Le Mans Métropole

« Je me félicite de signer ce jour la convention qui officialise la création de la SEM CENOVIA ENERGIES, un acte fort qui traduit l'engagement de Le Mans Métropole et de ses partenaires dans la construction d'un territoire durable, capable d'appréhender et de faire face aux défis écologiques d'aujourd'hui et de demain.

Le groupe Cénovia accompagne ces projets et s'inscrit avec cette ambition dans la continuité de ses actions, étant déjà engagé dans la production d'électricité solaire photovoltaïque depuis 2016.

Je salue ici l'implication des actionnaires qui financent cette démarche, à savoir la "Banque des Territoires", le "Crédit Agricole Anjou-Maine", le "Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie" et la "Caisse d'Épargne des Pays de la Loire".

Je sais pouvoir compter sur la conviction de tous les acteurs mobilisés dans cette SEM pour atteindre les objectifs ambitieux au service de la transition écologique que Le Mans Métropole et le Pays du Mans se sont fixés. »

Stéphane LE FOLL

Président de Le Mans Métropole
Maire du Mans
Ancien ministre

« La création de la SEM CENOVIA ENERGIES illustre notre engagement pour soutenir la transformation énergétique des territoires. Grâce à cette nouvelle structure, nous allons pouvoir multiplier les projets d'envergure en faveur des énergies renouvelables, et permettre aux collectivités locales et aux acteurs privés de s'inscrire pleinement dans la dynamique verte. C'est un levier essentiel pour atteindre les objectifs climatiques ambitieux de Le Mans Métropole et du Pays du Mans. »

Olivier SICHEL

Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts
et Directeur de la Banque des Territoires

Création de la Société d'Economie Mixte (SEM) CÉNOVIA ÉNERGIES en faveur des investissements dans les énergies renouvelables sur Le Mans Métropole

Dans le cadre de son projet de territoire 2040, Le Mans Métropole a l'ambition de s'imposer comme un territoire de référence sur les politiques énergétiques, la production et l'exploitation d'énergie renouvelable.

Pour mettre en œuvre cette volonté, Le Mans Métropole a décidé lors de son instance communautaire du 27 juin 2024 la création d'un outil opérationnel, en partenariat avec des acteurs privés fortement impliqués sur les questions climatiques. C'est le choix de l'économie mixte qui a été fait pour fédérer des acteurs publics et privés ; au sein d'une société d'économie mixte (SEM) selon l'appellation consacrée et dénommée **SEM CENOVIA ENERGIES**.

Sont associés dans ce projet, **Le Mans Métropole** pour 54 % des parts, **La Banque des Territoires** pour 25%, le **Crédit Agricole Anjou-Maine** pour 6,67%, Le **Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie** pour 6,67%, La **Caisse d'Épargne des Pays de la Loire** pour 6,67% et la **SEM CENOVIA** pour 2,66%.

Ce qui représente une mise de fonds importante de **7 096 000 €**.

C'est la consolidation de la politique menée ces dernières années par les élus de la Métropole avec notamment l'installation en plein développement de nombreux équipements solaires photovoltaïques implantés sur l'agglomération Mancelle.

Tous les acteurs se sont réunis ce mardi 29 octobre pour signifier ensemble leur engagement commun au service du développement durable et de la transition énergétique en scellant la création de la SEM CENOVIA ENERGIES.

La SEM, présidée par **Fabienne LAGARDE**, Vice-Présidente Le Mans Métropole déléguée à l'enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, se trouve désormais à la manœuvre pour conduire les actions.

LE GROUPE CÉNOVIA

C'est est un acteur engagé dans le développement de la Métropole du Mans depuis 1961. Le Groupe Cénovia est désormais organisé autour de deux SEM (Société d'économie Mixte) Cénovia et Cénovia Énergies, et d'une SPL (Société publique Locale) Cénovia Cités.

La Métropole du Mans est le principal actionnaire de ces trois Entreprises Publiques Locales (EPL) et la Banque des Territoires le premier actionnaire privé. L'action du Groupe Cénovia s'inscrit donc toujours dans une logique d'intérêt général.

La diversité des métiers du groupe Cénovia lui permet d'intervenir sur un large spectre de projets : Aménagement & Construction d'équipements publics ; Mobilité & Stationnement ; Production d'énergie renouvelables ; Commerce & immobilier d'entreprise ; Tourisme et Loisirs. Cénovia a réalisé plus de 60 ZAC (*zones d'aménagement concerté*), près de 150 opérations immobilières, une multitude d'équipements publics, l'étude et la réalisation de lignes de transports publics (*lignes de tramway et futures Chronolignes*).

La société est titulaire de la concession des 12 parcs de stationnement de la métropole et de la concession du port du Mans. La proximité avec les acteurs publics et privés a permis à Cénovia de mener à bien des projets d'envergure, toujours dans l'intérêt des habitants.

Depuis 2016, Cénovia s'est engagé dans la production d'électricité solaire photovoltaïque qui permet aujourd'hui la naissance de la SEM Cénovia Energies.

A PROPOS DE LE MANS MÉTROPOLE

Créée en 1972, la communauté urbaine du Mans, aujourd'hui dénommée Le Mans Métropole permet de mutualiser un certain nombre de missions au profit de ses 20 communes membres. Les élus de Le Mans Métropole ont décidé de formaliser la stratégie du développement du territoire à l'horizon 2040. L'aspiration de la communauté urbaine est de bâtir, avec chacun de ses habitants, une métropole durable. Les grands objectifs de ce projet de territoire sont entre autres de soutenir l'innovation dans tous les domaines, de faire rayonner nos événements culturels, de poursuivre notre politique ambitieuse en matière de santé, de faciliter nos mobilités ou bien encore de renforcer la production d'énergies renouvelables. Ces projets, ces ambitions, sont l'expression d'une volonté de bien vivre sur la Métropole, et de structurer durablement son ambition, ses liens de solidarité, et son rayonnement pour chacun des acteurs du territoire.

 [lemansmetropole.fr](https://www.lemansmetropole.fr)

A PROPOS DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

 [banquedesterritoires.fr](https://www.banquedesterritoires.fr)

CONTACTS PRESSE

Le Mans Métropole

Jérôme Legrand – 02 43 47 36 01 jerome.legrand@lemans.fr

Banque des Territoires Direction régionale Pays de la Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Yasmina Oussibla – 06 40 51 73 91 yasmina.oussibla@caissedesdepots.fr

 [@BdT_PDL](https://twitter.com/BdT_PDL)

Cénovia

02 43 39 19 70 contact@cenovia.fr